

Le monoxyde de carbone et les chariots élévateurs

AU PROPANE



La ventilation industrielle, quelques éléments à considérer¹

Dans chaque établissement, il doit y avoir présence de ventilation. Celle-ci doit être suffisante pour diluer les contaminants émis dans le milieu de travail, contrôler la chaleur et assurer un minimum de confort pour les travailleurs. Voici les principaux éléments à considérer :

Nécessité de ventiler (art. 101) :

- par des moyens naturels
- par des moyens mécaniques

Ventilation naturelle (art. 102) :

- au moyen de fenêtres, volets ou événements
- correspondant à 2 % de l'aire de plancher
- qui donnent vers l'extérieur

Ventilation mécanique (art. 103, 106 et 109) :

- obligation de conception pour obtenir le nombre de changement d'air prévu (taux minimum de 1 changement d'air frais à l'heure ou plus selon le type d'établissement)
- remplacement de l'air évacué par de l'air frais venant de l'extérieur
- prise d'air installée de façon à ne pas introduire de contaminants

Fonctionnement (art. 5 et 101) :

- conçu, construits et installé selon les règles de l'art
- fonctionnement optimal durant les heures d'exploitation

Obligation de respecter les normes (art. 41 et 101) :

- la ventilation doit assurer le respect des normes des contaminants. (monoxyde de carbone : 35 ppm sur 8 heures et 200 ppm sur 15 minutes)
- la situation peut nécessiter plus que le nombre de changement d'air minimum prévu

Note : Le fait d'être locataire dans un bâtiment ne vous soustrait pas à l'obligation d'installer un système de ventilation.

¹ Extrait du Règlement sur la santé et la sécurité du travail

Schéma de ventilation

Ce schéma résume les principaux éléments d'un système de ventilation standard. Certains éléments peuvent varier en fonction de chaque établissement.

